

Tous les lycéens et étudiants scolarisés dans l'Académie de Normandie bénéficient d'avantages même s'ils ne sont pas domiciliés dans l'Académie.

Nouveauté cette année :

Chacun doit créer ou recréer un compte Atouts-Normandie selon la procédure indiquée au verso.

Pour votre formation : Lycéens seulement

Les livres scolaires :

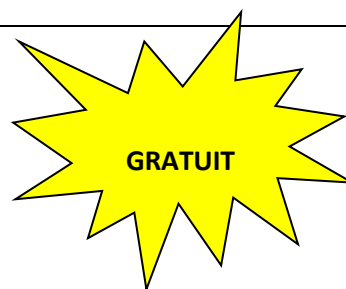
- Pour les classes de la filière technologique :
 - 2 STHR
 - 1 STHR
 - T STHR

Un crédit de 70 € vous est offert par la Région

- Pour les classes de baccalauréat professionnel et de CAP :

- 2 Bac Pro, 1 Bac Pro, Tales Bac Pro
- 1 ATMFC, T ATMFC
- T CAP C/R

Un crédit de 40 € vous est offert par la Région



Les équipements professionnels :

- Un crédit de 100 € pour l'achat des tenues professionnelles offert par la Région pour les 2ndes Bac Pro, 2STHR et 1ère année CAP.

NB : Pas de crédit prévu pour les Terminales CAP C/R.

Pour vos loisirs : Lycéens et étudiants

NB : démarche individuelle

Culture :

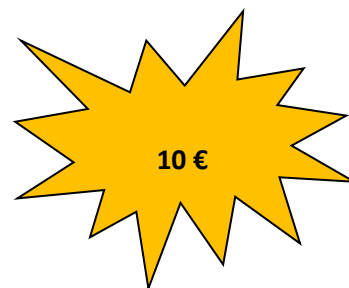
- Cinéma : un crédit de 16 € (4 x 4 €)
- Spectacle : un crédit de 30 € (6 x 5 €)

Pratique sportive :

- UNSS, clubs sportifs : un crédit de 30 € (2 x 15 €)

Autres domaines :

- BAFA/BAFD/1^{er} secours/BNSSA : un crédit de 40 €
- Projet collectif de jeunes : un crédit jusqu'à 3 000 €
- Mobilité internationale : un crédit de 500 € maximum



Inscriptions "avantages formation"

1. Aller sur le site : atouts.normandie.fr
2. Cliquer sur "Connexion"
3. Cliquer sur "Je crée mon compte" :
 - Etape 1 : Choisir " Vous êtes lycéens"
 - Etape 2 : Rentrer vos coordonnées
 - Etape 3 : E-mail
 - Etape 4 : Choisir un identifiant (soit votre adresse e-mail ou un pseudo) et un mot de passe (au minimum 8 caractères et 1 chiffre)

NB : Bien prendre en note l'identifiant et le mot de passe et bien les conserver pour les futures connexions

4. Cliquer sur "Je fais ma demande" dans "Volet formation lycéen.ne"

5. - Choix du lycée

- Si je rentre en **bac technologique (STHR)** : 2nde STHR ou 1^{ère} STHR passerelle, je sélectionne "**Lycée Polyvalent** métier Maurice Marland".
- Si je rentre en **bac professionnel** : 2nde bacpro ou 1^{ère} bacpro passerelle, je sélectionne "**Lycée Professionnel hôtelier** Maurice Marland".
- Si je rentre en **TCAP** (cuisine ou service), je sélectionne "**Lycée Professionnel hôtelier** Maurice Marland".
- Si je rentre en **CAP ATMFC**, je sélectionne "**Lycée Professionnel hôtelier** Maurice Marland".

Pour déclencher l'utilisation des avantages Formation, le lycée Marland doit d'abord valider votre demande.

Ensuite, vous pourrez imprimer votre QR code afin de le présenter aux différents partenaires Atouts-Normandie (liste disponible sur leur site internet).

Inscriptions "avantages loisirs"

1. Aller sur le site : atouts.normandie.fr
2. Cliquer sur "Connexion"
3. Cliquer sur "Je crée mon compte" :
4. Commander « **mes avantages loisirs** » : culture, pratique sportive, BAFA, etc..

Adhésion de 10 € à payer en ligne, par chèque ou espèces : paiement possible à l'Espace Jeunes de Granville.(proche du lycée).

Besoin d'aide : contacter l'équipe Atouts Normandie au 02 31 06 95 99 ou sur atouts@normandie.fr

NB : Crédit « Formation » et crédit « Loisirs » utilisables avant le 30 Juin 2021.

Présentation d'Atouts-Normandie pour livret d'accueil et site internet

C'est un crédit donné par la région pour l'achat de manuels scolaires ou livres de lecture suivie ainsi que la tenue professionnelle. Vous devez créer votre compte qui vous donnera accès à une aide de 40€ (Bac pro ou CAP) ou 70€ (Bac techno). Pour 10€ vous pouvez avoir des bons de réduction, d'une valeur de 300€ environ, valables du 1er juillet au 30 juin pour le cinéma, la cotisation UNSS, les concerts, etc... C'est à vous de commander ces avantages sur : <https://atouts.normandie.fr/>

La Région vous offre un crédit pour l'achat de manuels scolaires ou livres de lecture suivie : **40€** pour les CAP et Bacpro et **70 €** pour les bac techno, et **100€** pour la tenue professionnelle quelque soit la filière. Vous devez créer votre compte pour profiter de ces avantages pour la formation mais aussi pour avoir accès aux avantages loisirs.

Avantages loisirs : avec une adhésion facultative de 10€, vous pouvez profiter de bons de réductions d'une valeur totale de 300€ pour les sorties cinéma, les spectacles, l'UNSS, le BAFA, etc... valables du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Pour profiter de ces différents avantages : connectez-vous sur **atouts.normandie.fr**

Pour plus d'informations, s'adresser aux CPE.